

La découverte du canton de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sonnes expliquent ce nombre par l'ancienne habitude qu'avaient les Allemands d'ajouter à tout le nombre *un*, habitude que l'on retrouve dans le droit allemand, et qui s'est conservée dans le commerce, ainsi que dans la vie ordinaire. D'autres donnent à ce nombre l'origine historique suivante :

Lorsque l'empereur Maximilien revint en Allemagne couvert de lauriers, d'une campagne qu'il avait entreprise, et qu'il entra à Augsbourg, on lui fit dans cette ville une réception brillante et l'on tira en son honneur cent coups de canon. Mais le chef des constables, craignant de s'être trompé d'un coup au préjudice de l'empereur, et voulant s'épargner tout reproche, fit charger de nouveau le canon et tirer encore un coup.

D'Augsbourg, Maximilien se rendit à Nuremberg. Cette ville ne voulant pas faire moins d'honneur à l'empereur que la ville d'Augsbourg, fit tirer à son entrée cent-un coups de canon.

De là doit dater la coutume de tirer cent et un coups de canon dans les occasions solennelles.

Bouchers et charcutiers.

C'était lundi dernier le plus beau jour de l'année pour les garçons bouchers et charcutiers. Une tradition séculaire, à laquelle on se conforme régulièrement à Paris, veut que le Vendredi-Saint toutes les boucheries restent fermées, la grille close, l'étal vide. Il en est de même pour les charcuteries. On se croirait à Londres, un dimanche.

On comprend, dit le *Petit Parisien*, auquel nous empruntons ces détails, que vingt-quatre heures de repos par an ne sont pas un luxe pour des hommes qui travaillent de l'aube à la nuit, à tailler biftecks et côtelettes pour nos appétits voraces. Remercions-les en passant, au nom de nos estomacs, de ne pas se mettre en grève.

A Limoges, les bouchers forment une corporation plusieurs fois séculaire, ayant ses traditions, sa rue, son église, ses coutumes, continuellement unie par des mariages entre voisins.

A Paris, les bouchers constituent une vaste et puissante association avec son syndicat, ses règlements et sa société de secours mutuels. Il y a dans la capitale environ 1800 boucheries de détail, dont les patrons emploient plus de 9000 garçons. Une véritable armée comme on le voit, munie de larges coutelas, qui travaille sans relâche pour nourrir deux millions de Parisiens.

Et cependant la boucherie n'est pas seulement un métier, c'est un art. Nos prosecteurs de la Faculté de médecine ne manient pas le scapel avec plus de précision et de rapidité que ne le fait un

bon boucher. Il faut, pour passer maître, un coup d'œil et une habileté qui ne s'acquièrent que par une longue pratique; et ce talent est indispensable, car du plus ou moins d'habileté du dépeçage d'un animal dépend pour le patron un bénéfice ou une perte. Dans une entrecôte d'où un débutant aura peine à sortir deux biftecks, un opérateur expérimenté en trouvera cinq. Sous des mains habiles, les côtelettes se multiplient pour ainsi dire, joliment parées, appétissantes, pleines de tentations; tandis que le premier venu ne tirerait du plus beau présalé que des lambeaux de viande difformes, gâchés.

Savoir promener le couteau dans ces masses de chair de façon à en sortir le maximum de morceaux, toute la science de la boucherie est là.

On sait que saint Antoine est le patron des bouchers; c'est également celui des charcutiers, qui sont au nombre de mille à Paris, sans compter les jolies charcutières. Comme à Lausanne, le lundi de Pâques, tout ce monde était en fête dans les environs de Paris.

Chemins de fer. — L'idée du rachat de nos chemins de fer par la Confédération n'est pas nouvelle; elle était déjà émise il y a près de quarante ans, alors que le réseau de l'*Ouest-Suisse* n'était pas même achevé, témoin ces quelques lignes que nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* de 1856 :

Dans la prévision que la Confédération rachètera plus tard les chemins de fer suisses, la *Gazette de Berne* propose de commencer cette opération dès à présent en y apportant chaque année une somme de 100,000 francs. Ce journal établit que par cet achat successif d'actions, le pays ferait une économie de 40 millions, en comparaison de ce qu'on devra payer plus tard.

Nous disons que le réseau de l'*Ouest-Suisse* n'était pas achevé. En effet, ce n'est que le 7 mai 1855 que la section *Yverdon-Bussigny* a été livrée à la circulation. Le 1^{er} juillet suivant, ce fut le tour de la ligne *Bussigny, Renens, Morges*; puis celui de la section *Renens-Lausanne*, le 5 mars 1856. Enfin, en avril 1858, la ligne *Morges-Genève* était ouverte.

On pou dè pacheince.

Djan à chasseu avâi z'âo z'u mariâ la felhie à la Guegne, la Rosette, onna sorcière que fasâi vairè lè z'étoilès à se n'hom. Po derè la vretâ, le n'avâi portant pas ti lè défauts, kâ po l'ovradzo, l'étâi d'attaque et le poivè mettrè la man à tot. Le maniyivè la bessâ, la trein et lo cro asse bin què la fortse et lo raté; le brotsivè et retacounâvè âi pommès; le fasâi la patoura coumeint on homo, et po fèrè son ménadzo, potsi lo ratéli, teni proupro l'hotô et sè servî dè la patta d'ése, à li lo pompon. Mâ po la leinga, ne lais-

sivè pas son drâi âo tsat et la sorcière n'étâi jamé conteinta et avâi adé oquie à gongounâ; assebin lo pourro Djan ein vayessâi dâi rudès; mâ coumeint l'étâi tant boun'infant, la laissivè derè, po avâi la pé, et lâo trafi allâvè tot parâi gros bin.

L'aviont on vòlet que s'étâi eingadzi à tsallanda; mâ quand se n'annâie arrevâ âo bet demandâ son compto.

— Te vâo don t'ein allâ, lâi demandâ Djan ?

— Et oï.

— Porquie ? n'és-tou pas bin nourrà ? as-tou trâo à fèrè ? n'és-tou pas conteint dè ton gadzo ? Dis-mè frantsemeint cein que t'as à recliâmâ ?

— Eh bin, noutron maitrè, ne recliâmo rein; mè pliésô gaillâ avoué vo; mâ...

— Mâ quiet ?

— C'est que ne pu pas m'arreindzi avoué noutra maitra.

— Ah ! mon pourro ami, se l'est po cein que te vâo mè quittâ, fâ coumeint mè : preinds pacheincé; y'a veingt ans que su mariâ et n'ein pas onco pu no z'arreindzi.

Coumeint on pào étrè d'apareint.

Po sè traitâ dè cousin et dè cousena, n'ia pas fauta que l'Etat civi marquâ que noutrès pères-grands étiont issus dè remoâ dè germains; s'on est bons vesins et bons z'amis, l'est tot cein qu'ein faut, et quand lè pères sè sont de cousins, lè z'einfants ein font atant et lè petits z'einfants assebin.

Dou ménadzo que sè cousenâvont étiont onna demeindze né achetâ devant la porta dè grandze po dévezâ on bocon devant d'allâ drumi.

— Cousin Sami, se fe lo vesin Abran, sédè-vo coumeint on est d'apareint; por mè l'é jamé bin su âo justo ?

— Eh bin, cousin, mè rassovigno d'avâi oïu contâ à ma mère-grand que dein lo teimps son rière grand-père avâi onna vatse qu'avâi fé dou bio vés; que l'ein gardâ ion por li et que veinde l'autro âo rière grand-père dè ta mère-grand, qu'étiont dza vesins. Et l'est du adon qu'on est cousins.

— Ah ! ah ! vouaiquie l'affèrè; ne sein don d'apareint dâo coté de l'étrablio.

— Eh oï ! Et ellia pareintâ ein vaut bin on outro.

— Aloo !

La découverte du canton de Vaud. — Deux voyageurs de commerce français sont au café. Grincheux, mécontents des affaires, ils se plaignent de la place de Lausanne sous une forme fort peu flatteuse pour notre ville. Surviennent, à la table voisine, un voyageur de commerce genevois, accompagné d'un de nos négociants, bien connu à Lausanne pour le bon sens et la finesse de ses répliques.

— Bonjour, messieurs, fit le Genevois

en s'adressant aux deux premiers, comment va la petite santé ?

— Mieux que les affaires, répond l'un des Français avec humeur.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?... ça ne va pas ?...

— Comment voulez-vous que ça aille dans un trou comme Lausanne. Y a pas de vie ici, pas de mouvement, pas de commerce : y a rien, quoi ! Aussi je me demande qui a pu découvrir ce pays !...

— Eh bien, je vais vous le dire qui l'a découvert, monsieur, c'est bien facile, interrompt le négociant lausannois : Le canton de Vaud a été découvert, en février 1871, par le général Clinchant, accompagné de 63 mille explorateurs !...

Nous rapportons ce qui précède comme on nous l'a raconté, tout en croyant pouvoir ajouter que les Français qui tiennent un tel langage sont excessivement rares.

Au début d'une mode d'antan.

De l'allure sournoise d'un prisonnier qui s'évade, le chevalier Henri de Versange s'esquivait, ce matin-là, par l'allée des charmillies ; il allait atteindre la petite porte du parc, lorsque son élan furtif fut arrêté net à la vue malencontreuse de l'hôte qu'il voulait fuir, et qu'il n'avait pas cru aussi matineux que l'envie de s'égayer hors du château le rendait lui-même depuis plusieurs jours.

Gravement appuyé sur sa canne à pomme d'or, coiffé sous son tricorne de sa fontange de nuit, le torse emmaillotté dans sa robe de chambre à ramages aurore sur fond gris de lin, le vieux marquis de Montal observa d'un air narquois la mise en scène respectueuse des salutations de son neveu, après la déroute de sa surprise, vivement enrayée par la politesse.

« Ça, chevalier, dit-il en réponse aux compliments du jeune homme, parlons franc. Tu es plus quinaud que ravi de me voir promener ma goutte de si bon matin, sur tes brisées, et moi, je ne suis pas tant curieux d'apprendre où elles te mènent que disposé à te rire au nez de ta sottise. Est-ce que tu m'entends ? »

Le chevalier rougit, et son menton rentra dans sa cravate de point de France. A vingt-deux ans, un officier des gendarmes Dauphin ne pouvait passer une telle liberté de langage qu'à son tuteur, mais en ressentant au plus vif de son amour-propre une si piquante offense.

« Donc, tu m'entends, continua le marquis ; mais il convient que tu saches que c'est une impertinence gratuite de ta part de nous priver systématiquement de ta compagnie. Que voulais-je, en résumé, quand je t'ai engagé à passer une quinzaine ici, dans la solitude des champs ? »

— Oh ! solitude ! protesta le chevalier ; il y avait sept carrosses, hier au soir, dans la cour d'honneur.

— Eh ! reprit le marquis, n'est-ce pas de même dans tous les châteaux nichés à un rayon de dix lieues de la cour ? Il faut bien voisiner ; mais si les soirées restent au monde, les matinées doivent être mises à profit pour les affaires de famille, et ceci me ramène à

te répéter : que voulais-je, sinon assurer ton bonheur et ta fortune à la fois. Ton père a donné dans le système de M. Law, qui l'a ruiné comme un petit saint Jean ; et toi, mon cher, tu donnes dans un système à rebours du droit sens, où je ne comprends goutte et dont je demande l'explication. Faire la moue ne sert de rien, et ne me crois pas assez Géronte pour m'être posté ici en vue d'un sermon à te débiter. Je t'ai élevé, poussé de mon mieux. Arrive qui plante si tu en veux faire à ta tête ; mais ayant rempli mon devoir envers toi, je dois les mêmes services à mon autre pupille, et il me faut savoir si, oui ou non, Angélique te plaît. Elle ne sera pas embarrassée, tu penses, avec sa figure et ses grands biens, pour trouver un parti plus avantageux que toi ; et c'est une vraie faiblesse de ma part de t'avoir mis à même de t'avancer près d'elle, avant que sa présentation à la cour ne m'amène une nuée de prétendants.

— Je vous en reste très obligé, Monsieur, dit le chevalier, après avoir fait une révérence. J'estime fort Angélique, mais à parler franc ..

— Quelles lunettes chassent les étourneaux de nos jours ! s'écria le marquis courroucé. Elle n'est pas belle, Angélique ?

— Pardonnez-moi, Monsieur ; elle l'est, à la façon sérieuse d'une Minerve coiffée de son hibou ; et puis, ses façons négligées, ses fichus de linon, ses faux airs de bergerette, si mal assortis avec ses fureurs de lectures ! Ne l'ai-je pas surprise hier encore plongée dans un ouvrage de M. de Montesquieu ! Et cela mène tout droit aux écarts géométriques de Mme du Châtelet, et à toutes sortes de pédanteries qui peuvent faire béer les savants en us, mais réfrigérantes pour un homme de vingt ans. Excusez-moi, Monsieur, je suis encore frais émoulu de l'Académie ; mon nez demande à se désaccoutumer de la bride, et mon esprit, à se dérider. Angélique est terriblement grave, et je n'aime pas à bâiller.

— Alors, tu vas t'amuser dehors. Conte-moi un peu tes aventures champêtres dans notre vallée de la Marne. Innocent qui lâche la proie pour l'ombre !

— Pour l'ombre ! s'écria le chevalier en riant aux éclats ; pour l'ombre, ah ! Monsieur, vous ne saviez pas si bien dire car toutes ces matinées que je vous dérobe, je les passe au château de Bry, chez le contrôleur général, à m'intéresser aux décorations originales dont il orne son château nouvellement bâti. Je pose de cent façons diverses pour ces bizarres dessins ; je tiens les crayons à mon tour : je me délecte des originalités du bonhomme ; je recueille de sa bouche une vraie mine de sentences tour à tour spirituelles et grotesques, dont j'attends un vrai succès dans nos prochaines réunions d'officiers ; et voilà, Monsieur, la seule intrigue que je me sois permise pendant que j'ai l'honneur de votre hospitalité.

— A la bonne heure ; ce n'est pas manquer aux bienséances ; je ne te retiens plus. Tu nous conteras ce que tu as vu et entendu chez cet olibrius de contrôleur général ; on commence à en parler beaucoup dans le pays et même à Paris. Le président de Boves raisonnait hier soir à ma table de jeu sur les perversions de sens infligées aux hommes de finances par leur rapide fortune, et il en donnait en exemple la manie ridicule de mon

voisin. Il a parlé à merveille là-dessus, ce cher président. L'as-tu entendu ?

— Non, Monsieur ; Angélique chantait au clavecin, et je tournais les pages de son cahier de musique.

— Alors je dois ajouter que le président m'a fort poussé au sujet de son fils pour ma nièce. Il est d'épée comme toi, ce prétendant, mais riche en plus, mieux titré que toi, et revenu des billesées des nouveaux échappés du collège ; il est beau, fait à peindre, et il raffole d'Angélique pour l'avoir vue quelquefois. J'ai amusé l'impudence du bon président d'excuses dilatoires ; mais ta déclaration va me faire sauter le pas. Adieu, chevalier, cours à tes enfances ; moi je m'en vais autoriser par un billet de quelques mots notre prétendant à se présenter dès ce soir. Oui-dà, ceci te rend rêveur. Tu seras de la noce, mon ami, et l'on poussera la complaisance à ton égard jusqu'à t'en laisser prendre le croquis en ombres chinoises, puisque tu excelles à les fixer. »

S. BLANDY.

(La fin samedi).

Deux amis.

Il y a quelques années un joueur d'orgue, vieux et aveugle, parcourait, avec son chien, les rues de Londres, faisant entendre quelques-uns de ces airs populaires qui constituent, comme on sait, le répertoire de nos artistes en plein vent. L'orgue lui servait à gagner sa vie, le chien le guidait dans les carrefours de la Cité, et grâce à la bienfaisance des passants, qui jetaient quelques pièces de menue monnaie dans son escarcelle, le virtuose nomade et son fidèle compagnon subvenaient facilement aux nécessités de la vie.

Un soir, le vieillard, fatigué des courses de la journée, s'était endormi auprès d'une borne. L'intelligent quadrupède ne tarda pas à l'imiter, et comme c'était l'heure où le calme et le silence avaient succédé à l'agitation et au tumulte de la populeuse Cité, comme aucun bruit ne venait troubler leur sommeil, les deux amis dormirent longtemps, bien longtemps... Mais à leur réveil, quel fut leur étonnement, leur douleur, l'orgue avait disparu, l'orgue, leur gagne-pain, leur unique moyen d'existence. Que faire, que devenir ?

Vous peindre l'inquiétude du vieillard et de son compagnon serait chose impossible ; heureusement le pauvre aveugle était connu dans quelques quartiers de la Cité ; sa position inspirait de l'intérêt, et bien qu'il ne jouât plus aucun air, on était disposé, comme auparavant, à lui faire l'aumône, et sa seule présence suffisait pour provoquer les manifestations de la charité. Ainsi les deux amis n'eurent pas trop à souffrir de la perte de leur instrument. Cependant ils le regrettaient comme on regrette un compagnon qui vous a longtemps soutenu dans l'infortune...

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi, et la douleur du vieillard commençait à